



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION

Assemblée Générale du 22 juin 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par envoi recommandé avant le 23 mai 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse du domicile : _____

Adresse électronique : _____

Le cas échéant, nom de la liste : _____

- Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District des Flandres,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
 - d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à _____ le _____

Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,
- Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb - sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),
- Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,
- Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Président N°1				
Secrétaire Général N°2				
Trésorier N°3				
Arbitre N°4				
Educateur N°5				
Femme N°6				
Médecin N°7				
Membre N°8				
Membre N°9				
Membre N°10				
Membre N°11				
Membre N°12				
Membre N°13				
Membre N°14				
Membre N°15				
Membre N°16				
Membre N°17				
Membre N°18				
Membre N°19				

[Liste à compléter/modifier selon le nombre de membres du Comité de Direction et, le cas échéant, selon leur fonction, tel que cela est prévu dans les Statuts du District.]

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin